

La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée

Famille	Module	Date
Le District	DIS - 08	04/12/2017
La cotisation de District		

La contribution financière due par chaque membre d'un Club comprend, en particulier :

- ✓ La cotisation au Rotary International (taxe per capita)
- ✓ L'abonnement à une revue rotarienne officielle : Le Rotarien par exemple
- ✓ La cotisation de District

La cotisation de District permet au Gouverneur et à son équipe de pourvoir à leurs différentes missions et obligations :

- Gestion : site internet, assurances
- Evènements : Conférence et Assemblée de formation de District, Formation des Présidents et des Rotariens
- Gouverneur : formation par le Rotary International, visite des clubs
- Programmes : Ryla, Students
- Remboursement de frais à des membres du Comité ou intervenants
- Dons à la Fondation

Le montant de la cotisation de District est donc différent d'un District à un autre
 Il est soumis à l'approbation des Clubs du District lors de la Conférence de District, de l'Assemblée de formation de District ou du SFPE

